

BULLETIN D'INSCRIPTION

RECTO

VIDE GRENIER DU 11/10/2026
PARVIS DES ESSERTS

Nom :
Prénom :
Adresse :

CP :
Ville :
Portable :

Mail :

N° de la carte d'identité :
Date de validité :

*Photocopie de la carte d'identité recto-verso
à joindre avec le règlement par chèque à
l'ordre de AAJPS*

Je déclare : cocher la case SVP

Avoir lu et approuvé le règlement intérieur
joint et respecter la réglementation
actuelle sur les vide-greniers.

Date :

Signature :

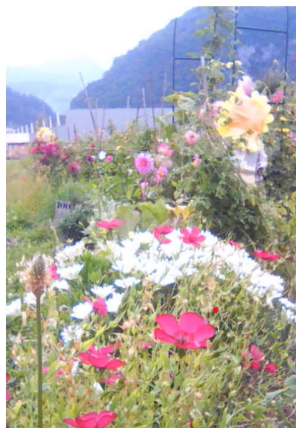
A imprimer en recto verso pour économiser du papier SVP merci

CONTACT

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Ecrire à:

jardinscluses@gmail.com



QUI SOMMES NOUS ?

Association loi 1901 créée en 2017, reconnue
d'intérêt général, nous avons développé des
jardins collectifs pour une approche populaire
de l'écologie avec des valeurs de partage et de
solidarité.

Nos jardins se situent au 97 rue Carnot à
Cluses, en face du centre nautique
intercommunal.

Plus d'infos sur <https://aajps.fr>

VIDE GRENIER

ORGANISE PAR



Association des Amis des
Jardins Partagés Solidaires
Cluses

**DIMANCHE
11 OCTOBRE 2026**

De 8h à 17h
au Parvis des Esserts

Cluses:
LA SOLIDAIRE

Ne pas jeter sur la voie publique SVP Merci / papier recyclable

REGLEMENT INTERIEUR

A LIRE ET CONSERVER PAR L'EXPOSANT

INSTALLATION :

**Samedi 10/10/2026 de 15h à 17h,
Dimanche matin, dès 7h du matin et
impérativement avant 8h.**

Les emplacements sont attribués par l'organisateur.

Les exposants sont seuls responsables de leur matériel. Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol.

En cas de désistement, la moitié de votre réservation sera remboursée dans un délai d'une semaine avant la manifestation. Pas de remboursement la dernière semaine.

Seules les tables des Esserts sont admises dans la salle.

Les chiens ne sont pas admis dans la salle du Parvis des Esserts.

Nous vous demandons, avant votre départ, de débarrasser la totalité de vos objets et emballages.

Ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels et usagés (art. L.310-2 du Code de Commerce).

Non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (art. R321-9 du Code pénal).

RESTAURATION RAPIDE ET BUVETTE SUR PLACE

COMMENT S'INSCRIRE ?

Veuillez nous retourner dans les meilleurs délais :

- 1/ Le « Bulletin d'inscription » ci-joint renseigné
- 2/ La photocopie de votre carte d'identité recto-verso (inscription au registre de la manifestation)
- 3/ Le règlement par chèque bancaire à l'ordre de AAJPS

A l'adresse suivante :

**AAJPS
Mme LASTENNET Irène
610, rue des fleurs
74300 CLUSES**

**Les dossiers incomplets
ne seront pas pris en compte**



Votre (vos) numéro(s) d'emplacement vous seront communiqués par e-mail une semaine avant l'évènement.

A votre arrivée pour le dépôt de vos articles, vous devrez décliner votre identité et numéro(s) d'emplacement(s) pour pouvoir accéder à la salle.

Ecrire à

jardinscluses@gmail.com

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

BULLETIN D'INSCRIPTION

VERSO

DIMANCHE 11/10/2026	
..... € Table(s) de 1m80 x 12 €
..... € Portant(s) x 12 €
PORTANTS NON FOURNIS PAR AAJPS	
..... €	TOTAL A REGLER